



# Assemblée générale

Cinquantième session

Distr. Générale

30 août 1996  
Original : anglais

---

## Point 133 de l'ordre du jour

### Financement de la Mission des Nations Unies en Haïti

#### Rapport du Secrétaire général

#### Additif

#### *Résumé*

Le mandat de la Mission des Nations Unies en Haïti (MINUHA) a expiré le 30 juin 1996. Le présent rapport contient les prévisions de dépenses révisées pour la liquidation de la MINUHA aux fins de laquelle l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 15 897 900 dollars (soit un montant net de 15 440 300 dollars) dans la résolution 5090 B. Le montant brut des prévisions de dépenses s'élève à 14 699 000 dollars (soit un montant net de 1 455 100 dollars).

La mesure que devra prendre l'Assemblée générale, indiquée au paragraphe 9 du présent rapport, consiste à décider de réduire le crédit ouvert aux fins de la liquidation de la MINUHA d'un montant brut de 15 897 900 dollars (soit un montant net de 15 440 300 dollars) à un montant brut de 14 699 000 dollars (soit un montant net de 1 455 100 dollars) et de mettre en recouvrement ledit montant.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction .....	1 - 3	3
II. Administration financière .....	4 - 6	3
A. Exercice budgétaire .....	4	3
B. Ressources disponibles et dépenses de fonctionnement pour la période allant du 23 septembre 1993 au 31 juillet 1996 .....	5	3
C. État des contributions .....	6	4
III. Remboursement des États qui fournissent des contingents .....	7	4
IV. Prévisions de dépenses révisées aux fins de la liquidation de la Mission des Nations Unies en Haïti pour la période allant du 1er au 31 juillet 1996 .....	8	4
V. Décision que doit prendre l'Assemblée générale .....	9	4

### *Annexes*

I. Prévisions de dépenses pour la liquidation de la Mission des Nations Unies en Haïti du 1er au 31 juillet 1996 .....	5
II. Explications supplémentaires relatives aux prévisions de dépenses révisées pour la liquidation de la MINUHA pendant la période allant du 1er au 31 juillet 1996 .....	10
III. Ressources disponibles et dépenses de fonctionnement pendant la période allant du 23 septembre 1993 au 31 juillet 1996 .....	11

## **I. Introduction**

1. Le mandat de la Mission des Nations Unies en Haïti (MINUHA) a expiré le 30 juin 1996. Il convient de rappeler que l'Assemblée générale, dans sa résolution 50/90 B du 7 juin 1996, a, entre autres choses, ouvert, aux fins de la liquidation de la Mission à compter du 1er juillet 1996 un crédit d'un montant brut de 15 897 900 dollars (soit un montant net de 15 440 300 dollars), devant être mis en recouvrement auprès des États Membres.
2. En application de la résolution 1063 (1996) du Conseil de sécurité, en date du 28 juin 1996, par laquelle le Conseil a créé la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti (MANUH) à compter du 1er juillet 1996, le personnel civil et une partie des contingents militaires existants de la MINUHA sont restés dans la zone de la Mission en vue de constituer la MANUH. En conséquence, les ressources nécessaires aux fins de la liquidation de la MINUHA ont été réduites. À cet égard, l'assentiment du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a été obtenu en vue d'utiliser une partie du crédit ouvert aux fins de la liquidation de la MINUHA pour la création et le fonctionnement de la MANUH. De ce fait, le montant du crédit ouvert mentionné au paragraphe 1 n'a pas été mis en recouvrement auprès des États Membres.
3. Le présent rapport contient les prévisions de dépenses révisées aux fins de la liquidation de la MINUHA au cours de la période allant du 1er au 31 juillet 1996.

## **II. Administration financière**

### **A. Exercice budgétaire**

4. Depuis le début de la Mission, les comptes de la MINUHA étaient tenus par période de mandat. En application de la section I de la résolution 49/233 A de l'Assemblée générale en date du 23 décembre 1994, un nouvel exercice budgétaire de 12 mois, commençant le 1er juillet et se terminant le 30 juin de l'année suivante, a pris effet le 1er juillet 1996.

### **B. Ressources disponibles et dépenses de fonctionnement pour la période allant du 23 septembre 1993 au 31 juillet 1996**

5. Le total des ressources mises à la disposition de la MINUHA pendant la période allant du 23 septembre 1993 au 31 juillet 1996 se monte à 372 241 900 dollars (montant brut) et le montant estimatif des dépenses pour la même période à 320 391 000 dollars (montant brut). Des crédits provenant des soldes inutilisés d'un montant brut de 20 032 800 dollars ont été déduits des contributions mises en recouvrement auprès des États Membres. Il est proposé de réduire de 14 428 000 dollars (montant brut) le montant du crédit ouvert par l'Assemblée générale dans sa résolution 50/90 B. Cela aboutirait à un solde inutilisé d'un montant brut de 17 390 100 dollars. On trouvera à l'annexe III du présent rapport des informations détaillées.

### **C. État des contributions**

6. Au 31 juillet 1996, des montants de 345 819 059 dollars au total avaient été mis en recouvrement auprès des États Membres durant la période allant du 23 septembre 1993 au 30 juin 1996. Les contributions reçues durant cette période ont été de 247 633 802 dollars. En outre, les contributions non réglées ont été réduites de 12 723 504 dollars conformément à la résolution 50/90 de l'Assemblée générale, ce qui a abouti à un déficit de 85 461 753 dollars.

### **III. Remboursement des États qui fournissent des contingents**

7. Jusqu'au 31 août 1996, les États qui fournissent des contingents ont été remboursés intégralement de leurs dépenses y afférentes sur la base des taux standard de remboursement. Un montant d'environ 44,2 millions de dollars est dû à ce titre pour la période se terminant le 30 juin 1996.

### **IV. Prévisions de dépenses révisées aux fins de la liquidation de la Mission des Nations Unies en Haïti pour la période allant du 1er au 31 juillet 1996**

8. Les prévisions de dépenses révisées aux fins de la liquidation de la MINUHA au cours de la période allant du 1er au 31 juillet 1996, d'un montant brut total de 1 469 900 dollars (montant net : 1 455 100 dollars) couvrent le rapatriement du personnel militaire et civil qui ne faisait pas partie de la MANUH. Ces prévisions de dépenses couvrent le rapatriement de 538 personnels militaires, du matériel appartenant aux contingents, de 8 membres du personnel international et de 28 membres du personnel local aux fins de la fermeture du camp de base à Cap-Haïtien. On trouvera à l'annexe I une ventilation détaillée des prévisions de dépenses révisées par rubrique.

### **V. Décision que doit prendre l'Assemblée générale**

9. En ce qui concerne le financement de la MINUHA, l'Assemblée générale doit prendre la décision de réduire le crédit ouvert aux fins de la liquidation de la MINUHA d'un montant brut de 15 897 700 dollars (soit un montant net de 15 440 300 dollars) à un montant brut de 1 469 900 dollars (soit un montant net de 1 455 100 dollars) et de mettre en recouvrement ledit montant.

## Annexe I

### Prévisions de dépenses pour la liquidation de la Mission des Nations Unies en Haïti du 1er au 31 juillet 1996

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Ressources approuvées pour la période commençant le 1er juillet 1996 (1)</i>	<i>Prévisions de dépenses révisées 1er au 31 juillet 1996 (2)</i>	<i>Majoration/diminution (3) = (2) - (1)</i>
<b>1. Personnel militaire</b>			
<i>a) Observateurs militaires</i>	—	—	—
<i>b) Contingents</i>			
Remboursement aux gouvernements aux taux standard	967,3	298,7	(668,6)
Détente et loisirs	19,5	2,1	(17,4)
Rations	235,9	75,4	(160,5)
Indemnité journalière	36,1	11,4	(24,7)
Indemnité de subsistance (missions)	96,1	22,5	(73,6)
Déploiement, relève et rapatriement	975,0	11,3	(963,7)
Indemnité d'habillement et d'équipement	66,0	20,1	(45,9)
<b>Total partiel</b>	<b>2 395,9</b>	<b>441,5</b>	<b>(1 954,4)</b>
<i>c) Autres dépenses afférentes au personnel militaire</i>			
Matériel appartenant aux contingents	102,1	—	(102,1)
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	41,4	—	(41,4)
<b>Total partiel</b>	<b>143,5</b>	<b>—</b>	<b>(143,5)</b>
<b>Total, rubrique 1</b>	<b>2 539,4</b>	<b>441,5</b>	<b>(2 097,9)</b>
<b>2. Personnel civil</b>			
<i>a) Police civile</i>			
Indemnité de subsistance (missions)	392,0	—	(392,0)
Frais de voyage	1 110,0	—	(1 110,0)
Indemnité d'habillement et d'équipement	—	—	—
<b>Total partiel</b>	<b>1 502,0</b>	<b>—</b>	<b>(1 502,0)</b>
<i>b) Personnel international et personnel local</i>			
Traitements du personnel international	1 354,1	33,0	(1 321,1)
Traitements du personnel local	245,5	20,4	(225,1)
Consultants	—	—	—
Heures supplémentaires	—	—	—
Dépenses communes de personnel	988,3	18,5	(969,8)
Indemnité de subsistance (missions)	887,4	21,6	(865,8)
Autres voyages autorisés	18,2	—	(18,2)
<b>Total partiel</b>	<b>3 493,5</b>	<b>93,5</b>	<b>(3 400,0)</b>

	<i>Ressources approuvées pour la période commençant le 1er juillet 1996 (1)</i>	<i>Prévisions de dépenses révisées 1er au 31 juillet 1996 (2)</i>	<i>Majoration/diminution (3) = (2) - (1)</i>
<i>c) Personnel contractuel international</i>	—	—	—
<i>d) Volontaires des Nations Unies</i>	112,5	—	(112,5)
<i>e) Personnel fourni par des gouvernements</i>	—	—	—
<i>f) Observateurs électoraux civils</i>	—	—	—
<b>Total, rubrique 2</b>	<b>5 108,0</b>	<b>93,5</b>	<b>(5 014,5)</b>
<b>3. Locaux/hébergement</b>			
Location de locaux	301,2	30,5	(270,7)
Aménagement et rénovation des locaux	50,0	—	(50,0)
Fournitures d'entretien	14,0	3,0	(11,0)
Services d'entretien	31,0	3,0	(28,0)
Éclairage, chauffage, énergie et eau	107,7	9,6	(98,1)
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués	—	—	—
<b>Total, rubrique 3</b>	<b>503,9</b>	<b>46,1</b>	<b>(457,8)</b>
<b>4. Remise en état des infrastructures</b>			
Réfection des pistes d'atterrissage	—	—	—
Réfection des routes	—	—	—
Réparation des ponts	—	—	—
<b>Total, rubrique 4</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>5. Transports</b>			
Achat de véhicules	—	—	—
Location de véhicules	90,0	30,0	(60,0)
Matériel d'atelier	—	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	221,1	—	(221,1)
Carburant et lubrifiants	116,2	—	(116,2)
Assurance	17,7	—	(17,7)
<b>Total, rubrique 5</b>	<b>445,0</b>	<b>30,0</b>	<b>(415,0)</b>
<b>6. Opérations aériennes</b>			
<i>a) Hélicoptères</i>			
Location/affrètement	240,0	—	(240,0)
Carburant et lubrifiants	37,9	—	(37,9)
Déploiement/retrait	—	—	—
Peinture/préparation	—	—	—
Assurance responsabilité et risques de guerre	—	—	—
<b>Total partiel</b>	<b>277,9</b>	<b>—</b>	<b>(277,9)</b>

	<i>Ressources approuvées pour la période commençant le 1er juillet 1996 (1)</i>	<i>Prévisions de dépenses révisées 1er au 31 juillet 1996 (2)</i>	<i>Majoration/diminution (3) = (2) - (1)</i>
<i>b) Avions</i>			
Location/affrètement	21,0	—	(21,0)
Carburant et lubrifiants	—	—	—
Assurance responsabilité et risques de guerre	—	—	—
<b>Total partiel</b>	<b>21,0</b>	<b>—</b>	<b>(21,0)</b>
<i>c) Indemnité de subsistance des équipages</i>	—	—	—
<i>d) Autres dépenses</i>			
Services et matériel de contrôle de la circulation aérienne	6,0	—	(6,0)
Droits d'atterrissage et manutention au sol	—	—	—
Réservoirs de carburant	—	—	—
<b>Total partiel</b>	<b>6,0</b>	<b>—</b>	<b>(6,0)</b>
<b>Total, rubrique 6</b>	<b>304,9</b>	<b>—</b>	<b>(304,9)</b>
<b>7. Opérations navales</b>			
Location/affrètement	—	—	—
Achat de matériel	—	—	—
Entretien et réparations	—	—	—
Carburant	—	—	—
<b>Total, rubrique 7</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>8. Transmissions</b>			
<i>a) Éléments complémentaires</i>			
Matériel de transmissions	—	—	—
Pièces de rechange et fournitures	17,6	—	(17,6)
Matériel d'entretien et d'essai	—	—	—
Communications par réseaux commerciaux	66,6	—	(66,6)
<b>Total partiel</b>	<b>84,2</b>	<b>—</b>	<b>(84,2)</b>
<i>b) Contrat relatif au réseau principal</i>	—	—	—
<b>Total, rubrique 8</b>	<b>84,2</b>	<b>—</b>	<b>(84,2)</b>
<b>9. Matériel divers</b>			
Mobilier de bureau	—	—	—
Matériel de bureau	—	—	—
Matériel informatique	—	—	—
Groupes électrogènes	—	—	—
Matériel d'observation	—	—	—
Citernes à essence et débitmètres	—	—	—
Citernes à eau et fosses septiques	—	—	—
Matériel médical et dentaire	—	—	—
Matériel d'hébergement	—	—	—
Matériel divers	—	—	—

	<i>Ressources approuvées pour la période commençant le 1er juillet 1996 (1)</i>	<i>Prévisions de dépenses révisées 1er au 31 juillet 1996 (2)</i>	<i>Majoration/diminution (3) = (2) - (1)</i>
Tentes	—	—	—
Matériel pour la défense des périmètres	—	—	—
Matériel d'épuration de l'eau	—	—	—
Matériel de réfrigération	—	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	35,4	—	(35,4)
<b>Total, rubrique 9</b>	<b>35,4</b>	<b>—</b>	<b>(35,4)</b>
<b>10. Fournitures et services</b>			
<i>a) Services divers</i>			
Vérification des comptes	49,8	—	(49,8)
Services contractuels	1 377,6	—	(1 377,6)
Services informatiques	—	—	—
Services de sécurité	30,0	—	(30,0)
Services et traitements médicaux	131,0	—	(131,0)
Demandes d'indemnisation et règlements	150,0	—	(150,0)
Dépenses de représentation	3,0	—	(3,0)
Autres services	6,0	—	(6,0)
<b>Total partiel</b>	<b>1 747,4</b>	<b>—</b>	<b>(1 747,4)</b>
<i>b) Fournitures diverses</i>			
Papeterie et fournitures de bureau	19,0	—	(19,0)
Fournitures médicales	51,7	—	(51,7)
Fournitures sanitaires et de nettoyage	14,8	—	(14,8)
Abonnements	1,2	—	(1,2)
Fournitures électriques	—	—	—
Bâches antiprojectiles pour véhicules	—	—	—
Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	—	—	—
Fournitures pour la défense des périmètres	—	—	—
Cartes d'état-major	—	—	—
Intendance et magasins	8,0	—	(8,0)
Fournitures diverses	—	—	—
<b>Total partiel</b>	<b>94,7</b>	<b>—</b>	<b>(94,7)</b>
<b>Total, rubrique 10</b>	<b>1 842,1</b>	<b>—</b>	<b>(1 842,1)</b>
<b>11. Fournitures et services liés aux élections</b>	—	—	—
<b>12. Programmes d'information</b>			
Matériel	—	—	—
Fournitures et accessoires	—	—	—
Dépenses de production	—	—	—
Dépenses de production du Département de l'information	—	—	—
<b>Total, rubrique 12</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>



	<i>Ressources approuvées pour la période commençant le 1er juillet 1996 (1)</i>	<i>Prévisions de dépenses révisées 1er au 31 juillet 1996 (2)</i>	<i>Majoration/diminution (3) = (2) - (1)</i>
<b>13. Programmes de formation</b>	—	—	—
<b>14. Programmes de déminage</b>	—	—	—
<b>15. Aide au désarmement et à la démobilisation</b>	—	—	—
<b>16. Fret aérien et de surface</b>			
Transport du matériel appartenant aux contingents	1 200,0	456,6	(743,4)
Transport aérien militaire	—	—	—
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	3 000,0	10,0	(2 990,0)
<b>Total, rubrique 16</b>	<b>4 200,0</b>	<b>466,6</b>	<b>(3 733,4)</b>
<b>17. Système intégré de gestion</b>	—	—	—
<b>18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</b>	377,4	377,4	—
<b>19. Contributions du personnel</b>	457,6	14,8	(442,8)
<b>Total, rubriques 1 à 19</b>	<b>15 897,9</b>	<b>1 469,9</b>	<b>(14 428,0)</b>
<b>20. Recettes provenant des contributions du personnel</b>	(457,6)	(14,8)	442,8
<b>21. Contributions volontaires en nature (prévues au budget)</b>	—	—	—
<b>Total, rubriques 20 et 21</b>	<b>(457,6)</b>	<b>(14,8)</b>	<b>442,8</b>
Montant brut des ressources nécessaires	15 897,9	1 469,9	(14 428,0)
Montant net des ressources nécessaires	15 440,3	1 455,1	(13 985,2)
<b>22. Contributions volontaires en nature (non prévues au budget)</b>	—	—	—
<b>Total des ressources</b>	<b>15 440,3</b>	<b>1 455,1</b>	<b>(13 985,2)</b>

## **Annexe II**

### **Explications supplémentaires relatives aux prévisions de dépenses révisées pour la liquidation de la MINUHA pendant la période allant du 1er au 31 juillet 1996**

1. *Remboursement aux gouvernements aux taux standard, détente et loisirs, indemnité journalière et indemnité d'habillement et d'équipement.*

Les ressources prévues à ce titre ont été calculées en utilisant les taux standards sur la base de 514 personnels des contingents qui ont été rapatriés le 16 juillet 1996 et 22 autres qui ont été rapatriés le 27 juillet 1996.
2. *Rations.*

Des ressources ont été prévues pour 536 personnels des contingents jusqu'à leur rapatriement, le total étant de 8 484 rations journalières pour un coût unitaire de 8,50 dollars par homme et par jour.
3. *Indemnité de subsistance (missions).*

Des ressources ont été prévues pour 15 officiers d'état-major du quartier général auxquels leur contingent n'a pas versé d'indemnité repas et logement, calculées au taux journalier de 57 dollars. Ces officiers d'état-major ont été rapatriés le 27 juillet 1996 au plus tard.
4. *Déploiement, relève et rapatriement.*

Des ressources ont été demandées au titre de cette rubrique pour le rapatriement de 15 officiers d'état-major seulement, à raison de 750 dollars par personne. Des ressources avaient été prévues pendant la période précédente pour financer le rapatriement des autres personnels des contingents.
5. *Personnel international et personnel local.*

Des ressources sont prévues pour couvrir les traitements et les dépenses de personnel connexes pour huit fonctionnaires internationaux (1 P-4, 1 P-3, 1 P-2; 2 agents du Service mobile et 3 agents des services généraux) et 28 membres du personnel local qui sont restés avec la Mission jusqu'au 31 juillet 1996.
6. *Locaux/hébergement.*

Le montant prévu comprend la location d'un bâtiment du quartier général et d'un camp de base, les fournitures et services d'entretien, ainsi que l'éclairage, le chauffage, l'énergie et l'eau pour les locaux qui étaient fermés au 31 juillet 1996.
7. *Transports.*

Des ressources sont prévues pour louer un engin tout-terrain de manutention et de gerbage de conteneurs et les élévateurs à fourche nécessaires pour la fermeture du camp de base.
8. *Compte d'appui des opérations de maintien de la paix.*

Conformément aux dispositions de la résolution 50/90 B de l'Assemblée générale, le crédit versé au compte d'appui des opérations de maintien de la paix a été conservé.

## Annexe III

### Ressources disponibles et dépenses de fonctionnement pendant la période allant du 23 septembre 1993 au 31 juillet 1996

(En dollars des États-Unis)

	<i>Montant brut</i>	<i>Montant net</i>
<b>A. État récapitulatif des ressources</b>		
<i>1. Ressources</i>		
23 septembre 1993-22 mars 1994 Crédit ouvert (résolution 48/246 de l'Assemblée générale)	1 383 000	1 364 000
23 mars-30 juin 1994 Crédit ouvert (résolution 48/246 de l'Assemblée générale)	143 700	138 100
1er-31 juillet 1994 Crédit ouvert (résolution 49/239 de l'Assemblée générale)	44 200	42 500
1er août 1994-31 janvier 1995 Crédit ouvert (résolution 49/239 de l'Assemblée générale)	5 902 500	5 707 100
1er février-31 juillet 1995 Crédit ouvert (résolution 49/239 de l'Assemblée générale)	151 545 100	149 579 700
1er août 1995-29 février 1996 Crédit ouvert (résolution 50/90 de l'Assemblée générale)	152 011 500	149 680 400
1er mars-30 juin 1996 Crédit ouvert à compter du 1er juillet 1996 (liquidation) Crédit ouvert (résolution 50/90 B de l'Assemblée générale)	15 897 900	15 440 300
Ajustement prévu du crédit ouvert	(14 428 000)	(13 985 200)
<b>Total, rubrique 1</b>	<b>357 813 900</b>	<b>352 315 700</b>
<i>2. Dépenses de fonctionnement</i>		
23 septembre 1993-31 juillet 1994 Dépenses	1 533 900	1 517 900
1er août 1994-31 janvier 1995 Dépenses	3 919 900	3 791 400
1er février-31 juillet 1995 Dépenses	133 531 900	132 305 000
1er août 1995-29 février 1996 Dépenses	134 621 400	132 965 300
1er mars-30 juin 1996 Dépenses	45 314 000	44 348 800
1er-31 juillet 1996 (liquidation) Dépenses	1 469 900	1 455 100
<b>Total, rubrique 2</b>	<b>320 391 000</b>	<b>316 383 500</b>
<b>Total, rubrique 1 moins rubrique 2</b>	<b>37 422 900</b>	<b>35 932 200</b>
<i>3. Montants portés au crédit des États Membres</i>		
23 septembre 1993-31 juillet 1994	37 000	26 700
1er août 1994-31 janvier 1995	1 982 600	1 915 700
1er février-31 juillet 1995	18 013 200	17 274 700
<b>Total, rubrique 3</b>	<b>20 032 800</b>	<b>19 217 100</b>

	<i>Montant brut</i>	<i>Montant net</i>
4. <i>Solde inutilisé</i>		
<b>(rubrique 1 moins rubriques 2 et 3)</b>	<b>17 390 100</b>	<b>16 715 100</b>
<b>B. Situation de trésorerie</b>		
1. <i>Recettes</i>		
Quotes-parts : montants reçus au 31 juillet 1996	247 633 802	247 633 802
Contributions volontaires en espèces	—	—
Intérêts	799 420	799 420
Recettes accessoires	2 998 200	2 998 200
<b>Total, rubrique 1</b>	<b>251 431 422</b>	<b>251 431 422</b>
2. <i>À déduire : dépenses de fonctionnement</i>		
23 septembre 1993-31 juillet 1994	1 533 900	1 517 900
1er août 1994-31 janvier 1995	3 919 900	3 791 400
1er février-31 juillet 1995	133 531 900	132 305 000
1er août 1995-29 février 1996	134 621 400	132 965 300
1er mars-30 juin 1996	45 314 000	44 348 800
1er-31 juillet 1996 (liquidation)	1 469 900	1 455 100
<b>Total, rubrique 2</b>	<b>320 391 000</b>	<b>316 383 500</b>
3. <i>Déficit prévu</i>	<b>(68 959 578)</b>	<b>(64 952 078)</b>